

1

La quête de la démocratie en Afrique centrale (des années 1920 au début du nouveau millénaire)

Joachim Emmanuel Goma-Thethet

La démocratie s'inscrit aujourd'hui au cœur des mutations en cours dans le monde et particulièrement en Afrique, comme une donnée à la fois universelle et irréversible. Elle est donc un impératif historique qui intéresse tous ceux qui suivent l'évolution du monde. Jetée aux calendes grecques juste après les premières années des indépendances au profit du monopartisme par les premiers chefs d'Etat africains, la démocratie s'est remise en marche partout en Afrique au début des années 1990. Mais cette marche ne s'est pas faite sans accroc. En Afrique centrale, par exemple, le processus de démocratisation a été en effet émaillé de violences inouïes : génocide au Rwanda, guerres civiles au Burundi et dans les deux Congo, rebellions et interventions armées étrangères en RDC., coups d'Etat en Centrafrique et à Sao Tomé et Príncipe. Ainsi à la veille du XXI^e siècle, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, faisant à Libreville, le bilan de la démocratisation en Afrique, estimait que l'évolution de la démocratie dans certains Etats de la sous-région avait régressé¹². Ces retours en arrière ont rendu indispensable une réflexion d'ensemble sur l'histoire politique de la l'Afrique centrale pour tenter de comprendre pourquoi cette sous-région est devenue « conflictogène »¹³ au point de plonger dans une si profonde crise ?

Pour répondre à cette question, il y a lieu de faire une relecture critique de la trame historique qui va de l'entre-deux- guerres jusqu'au début du millénaire actuel. Cette relecture se fonde sur une revue de la littérature relative aux problématiques de l'indépendance et de la démocratie en Afrique centrale, littérature due aux historiens mais aussi à d'autres spécialistes des sciences sociales. 1960, année de l'accession à l'indépendance de la plupart des pays de la sous-région en est le terminus ad quo tandis que 2001, début du nouveau millénaire, le terminus ad quem. Cette littérature révèle que la quête de la démocratie en Afrique centrale s'est faite en trois phases qui constituent le canevas de notre réflexion. La première phase est celle de la revendication nationaliste ; elle débute dans les années 1920 et s'achève en 1960 avec l'accession aux indépendances. La seconde est celle du monopartisme qui a duré quelque trente ans. La dernière est celle de la démocratisation débutée avec les conférences nationales.

¹² APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie), 1998, *Conférence sur le bilan de la démocratisation en Afrique*, Libreville.

¹³ P. Ango-Ela, 2001, *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala.

Les Cahiers de l'IGRAC

La revendication nationaliste au nom de la démocratie et des droits de l'homme

L'histoire politique de la sous-région qui se dégage de la littérature parue entre 1960 et 2001 montre que la quête de la démocratie ne commence pas avec la dernière décennie du XX^e siècle. C'est un processus qui a débuté sous la colonisation. De nombreux auteurs (Ki-Zerbo, M'Bokolo, Coquery-Vidrovitch, Ndaywel, etc.) soulignent en effet que l'idéal démocratique et les droits de l'homme ont constitué le fer de lance de la lutte pour l'indépendance, en réaction à la nature autoritaire des régimes coloniaux français et belge notamment.

Cette phase de la revendication nationaliste débutée au lendemain de la Première Guerre mondiale et qui s'est achevée avec les indépendances des années 1960, comprend deux moments distincts. Il y a d'abord cette période de l'entre-deux-guerres caractérisée par l'apparition des premiers mouvements de contestation du régime colonial sous la forme de mouvement religieux nés à partir des missions chrétiennes ou non et que Ndaywel à Nziem appelle le protonationalisme¹⁴. Il y a ensuite la lutte nationaliste véritablement organisée qui débute au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et aboutit aux indépendances.

Le protonationalisme

Les études portant sur le protonationalisme en Afrique centrale ont souvent mis l'accent sur les mouvements d'opposition aux Européens, d'essence messianique, apparus au Congo belge et au Moyen-Congo au lendemain de la Première Guerre mondiale (le kimbanguisme et ses dérivés, le matsouanisme, le kitawala). Aujourd'hui à la lumière des récents travaux des spécialistes de l'histoire et des civilisations de la sous-région, il apparaît que dans les années 1920, sans liens intrinsèques entre eux, ces premiers mouvements de revendication anti-coloniale se sont étendus à l'ensemble de l'Afrique centrale. Ceux-ci trouvent leurs fondements dans le vécu fondamentalement identique des populations autochtones. Ils sont par conséquent une réaction globale aux conditions sociales et politiques difficiles et à une action missionnaire mal ajustée comme le souligne Elikia M'Bokolo.¹⁵ Pour des besoins de clarté, nous passons d'abord en revue les principaux acteurs du protonationalisme au Congo belge et au Moyen-Congo. Ensuite nous indiquons comment s'est organisée l'opposition aux Européens dans le reste de l'Afrique centrale.

Le protonationalisme congolais

Trois personnalités ont marqué cette période de l'histoire politique du Congo belge et du Moyen-Congo (français). Il s'agit de Paul Panda Farnana, de Simon Kimbangu et d'André Grenard Matsoua. Le premier est peu connu du grand public mais aussi des milieux académiques. Peu d'écrits lui ont été consacrés. On trouve quelques renseignements sur lui dans certains ouvrages se rapportant au nationalisme des Congolais de la RDC¹⁶. Les deux autres ont été élevés au rang de héros dans leur pays respectif : Simon Kimbangu au Congo-Kinshasa et André Matsoua au Congo-Brazzaville.

¹⁴Ndaywel à Nziem, I., 1998, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la république démocratique*, Paris/Bruxelles, Duculot, p.439.

¹⁵ Elikia M'Bokolo, 1990, *Histoire générale de l'Afrique. Résistance et messianismes. L'Afrique centrale au XIX^e et au XX^e siècle*, Paris, ACCT/Présence Africaine, p. 79.

¹⁶ - I.Ndaywel à Nziem, op.cit.

- J.L.Vellut, 1987, « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche à l'indépendance (1876-1945), in Coquery-Vidrovitch, C. et alii éd. *Rébellions. Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, l'Harmattan., 1987, T1, pp.24-73

- F.Bontinck, 1980, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930. Premier (?) nationaliste congolais », in Mudimbe, V.Y (éd.), *la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger Levrault, pp.591- 610.

- Kanku Bona, 1972, *La propagande communiste en Afrique et le pouvoir colonial dans la province du Katanga (région du Shaba) 1920-1940*, Mémoire de licence, Lubumbashi, UNAZA.

Les Cahiers de l'IGRAC

Tous les trois sont nés au lendemain de la Conférence de Berlin : 1888 pour Paul Panda Farnana, 1889 pour Simon Kimbangu et 1899 pour André Matsoua. Ils appartiennent tous les trois à l'ethnie Kongo bien que vivant dans deux colonies différentes : Congo belge pour Panda et Kimbangu et Moyen-Congo pour Matsoua. Ils sont morts avant l'indépendance de leur pays respectif : Matsoua et Kimbangu dans les prisons coloniales, Panda dans son village natal. L'administration coloniale (belge ou française) n'a pas réussi à effacer de la mémoire collective des Congolais les noms de Kimbangu et Matsoua pour la simple raison que les actions de ces deux personnes ont revêtu un caractère populaire. L'action de Panda par contre peut être qualifiée d'élitiste.

Paul Panda Farnana

L'importance de celui-ci réside dans le fait qu'il a été l'un des premiers originaires de l'Afrique centrale à avoir, au lendemain de la Première Guerre mondiale, porté sur la place publique européenne la situation des Noirs des colonies en créant une association à caractère socio-politique et en participant à au moins deux réunions des Congrès panafricains organisés par l'Africain-Américain WEB Du Bois. Né en 1888 près de Banana, dans le Bas-Congo, au Congo belge, Panda arriva à Bruxelles en 1900 en compagnie d'un colon belge. A la mort de ce dernier en 1902, il fut pris en charge par la sœur du défunt. Grâce à l'aide de cette dernière, il fit des études qui lui permirent d'obtenir le diplôme de l'Ecole d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde en 1907, et par la suite celui de l'Ecole supérieure d'agriculture tropicale de Nogent-sur-Marne, près de Paris en France. Revenu au Congo belge en 1909, il y travailla quelque temps avant de repartir en Belgique. Au moment de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, il fut engagé dans le corps des volontaires congolais. Fait prisonnier par les Allemands, il fut libéré à la fin de la guerre, et regagna la Belgique. Installé à Bruxelles, il commença à mener une activité politique en faveur de son pays d'origine. En novembre 1919, en compagnie de onze autres Congolais, il créa l'Union congolaise définie comme une « société de secours et de développement moral et intellectuel de la race congolaise »¹⁷. Selon toute vraisemblance, Panda s'inspira de WEB Du Bois, fondateur en 1908 de la National Association for Advancement of Coloured people (N.AACP ou Association pour le progrès des gens de couleur), qu'il rencontra lors du premier congrès panafricain tenu à Paris en février 1919¹⁸. A cette réunion l'ensemble des problèmes politiques, sociaux et économiques auxquels étaient confrontés les Noirs du monde fut passé en revue. Le congrès adopta unanimement une pétition qui fut adressée aux puissances alliées victorieuses. Celle-ci demanda la mise sous contrôle international des anciennes colonies allemandes d'Afrique : Togo, Cameroun, Sud-Ouest Africain, Ruanda-Urundi, Tanganyika¹⁹. La proposition fut retenue et ces colonies furent confiées à une gestion internationale, devenant ainsi des « territoires sous mandat de la SDN ».

Du 18 au 20 décembre 1920, Panda participa à Bruxelles au premier congrès colonial national. A cette tribune il intervint sur la politique indigène de la Belgique. Et c'est sans ambages qu'il déclara :

*Dans une protestation que j'ai adressée à la commission permanente de la colonisation et au Conseil colonial, j'ai exprimé le vœu de voir mes compatriotes, participer à la politique et à l'administration de la colonie et préconisé la création d'un conseil chargé des affaires indigènes. En effet, au Congo, l'aborigène n'est représenté nulle part au sein des divers conseils de la colonie...*²⁰.

Dans le contexte de l'époque, cette position peut être qualifiée de progressiste. Panda prit part en 1921 au deuxième congrès panafricain qui se tint en trois sessions : la première à Londres du 28 au 29 août, la seconde à Bruxelles du 30 août au 2 septembre et la troisième à Paris du 4 au 5 septembre. A la session de Bruxelles Panda fit partie du bureau du congrès et siégea à côté du député sénégalais Blaise Diagne, de WEB Du Bois et du Belge P. Otlet. Cette session, qui se déroula au même moment que le Congo belge était secoué par des manifestations dues à l'action de Simon Kimbangu et de ses partisans, fut taxée par les journaux bruxellois d'être au service de Moscou. Ils accusèrent la session d'être à l'origine de l'agitation indigène en cours au Congo belge²¹. Ces journaux s'en prirent particulièrement à Panda l'accusant de démagogie, de se complaire dans la vie bruxelloise au lieu d'aller vivre chez lui.

¹⁷ I. Ndaywel è Nziem, op. cit., p. 440.

¹⁸ F. Bontinck, op. cit., p. 598.

¹⁹ G. Padmore, 1961, *Panafricanisme ou communisme*, Paris, Présence Africaine.

²⁰ I. Ndaywel è Nziem, op. cit., p. 442.

²¹ J.E. Goma-Thethet, 1984, *L'idée de nation africaine chez les leaders panafricains (de la Première Guerre mondiale à la naissance de l'OUA)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse –le Mirail, p.99-100.

Les Cahiers de l'IGRAC

Huit ans plus tard, Panda revint dans son village où il construisit une chapelle et une école. Le 12 mai 1930, contre toute attente, il mourut dans son village, à peine âgé de 41 ans.

Simon Kimbangu

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le territoire du Congo belge fut frappé par une grave crise économique. De nombreuses entreprises coloniales fermèrent leurs portes. La moitié de la population indigène de Léopoldville, la capitale, fut alors sans travail. Grèves, révoltes, licenciements créèrent un climat d'insécurité dans la colonie. C'est dans ce contexte de crise que Simon Kimbangu, ancien catéchiste protestant surgit sur la scène de la colonie comme prophète d'une nouvelle religion. Celle-ci attira de milliers de personnes de toutes conditions à travers le Bas-Congo et à Léopoldville. La nouvelle religion professa la moralisation de la société corrompue par les mœurs décadentes de la colonisation : le tabac, l'alcool, les danses, le vol, l'adultère. Le discours du prophète fut dans un premier temps appropriation de l'histoire et de la géographie chrétiennes (Dieu et les anges sont noirs ; Jésus Christ est noir, il est né à Nkamba, le village du prophète devenu la nouvelle Jérusalem). Dans un second temps il quitta le terrain typiquement religieux pour embrasser le terrain politique. Simon Kimbangu vilipenda les exactions coloniales (impôts de capitation, travaux forcés, nombreuses atteintes à la dignité de l'homme noir). L'administration coloniale belge et les missionnaires catholiques l'accusèrent d'inciter ses compatriotes à abandonner le travail et à être xénophobes. Arrêté le 12 septembre 1921, Simon Kimbangu fut jugé et condamné à mort au cours d'un procès qualifié de parodie de justice²². La peine fut commuée en détention à perpétuité. Déporté à Elisabethville (Lubumbashi actuel), Kimbangu y mourut après 30 ans de captivité. Nombreux de ses adeptes furent arrêtés, déportés ou relégués hors de leurs régions natales²³.

L'emprisonnement du prophète a donné lieu à une prolifération de sectes dont la propagation sur l'ensemble de la colonie et hors de celle-ci a été vertigineuse. Pour y mettre fin les administrations coloniales belge et française prirent des mesures draconiennes à l'encontre des prophètes et de leurs adeptes. Les partisans de Kimbangu durent se résoudre à la clandestinité ou à intégrer des religions officielles comme l'a montré en 1969 François Mvuendy dans sa thèse : *Le kimbanguisme de la clandestinité à la tolérance, 1921-1959*.

Profitant du contexte général de l'après Seconde Guerre mondiale, l'Association des jeunes adeptes kimbanguistes (AJAK), s'appuyant sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 et sur certains articles de la Constitution belge, réclama en 1959 la liberté religieuse pour les adeptes de Simon Kimbangu et l'indépendance du pays. Un des fils du prophète, Joseph Diangienda réussit à rassembler les fidèles de Kimbangu sous l'appellation d'«Eglise de Jésus sur la terre par le prophète Simon Kimbangu» ; la nouvelle église fut reconnue officiellement le 24 décembre 1959²⁴. Aujourd'hui l'Eglise kimbanguiste est la première église chrétienne essentiellement africaine dans son organisation et son administration. Elle déploie une œuvre sociale et culturelle importante en RDC, au Congo-Brazzaville et en Angola.

Simon Kimbangu et les messianismes congolais ont donné lieu à une abondante littérature. Parmi les ouvrages les plus classiques en la matière, on peut citer : *Le messianisme congolais et ses incidences politiques* de Martial Sinda (1972) ; *L'Eglise du prophète Kimbangu de ses origines à son rôle actuel au Zaïre* de Susan Asch (1983) ; *Vie cachée et publique de Simon Kimbangu selon la littérature coloniale et missionnaire belge* de Feci Demaso (1972) ; *L'histoire du kimbanguisme* de Diangienda Kuntima (1984). Il faut ajouter les mémoires de licence faits par les étudiants de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) et ceux de l'actuelle faculté de théologie de l'Université Simon Kimbangu de Lutendela à Kinshasa.

²² J. Chomé, 1959, *La passion de Simon Kimbangu*, Bruxelles, Présence Africaine.

²³ M.M. Munayi, 1977, « La déportation et le séjour des kimbanguistes dans le Kasai-Lukeni (1921-1960), in *Zaire-Afrique*, n° 119, pp. 559-573.

²⁴ De l'arrestation de Simon Kimbangu, le 12 septembre 1921 jusqu'au 27 avril 1959, c'est Marie Muilu, l'épouse de ce dernier qui a dirigé dans la clandestinité l'Eglise kimbanguiste. Elle est donc considérée à juste titre, avant Joseph Diangienda, comme le premier chef spirituel du Kimbanguisme.

Les Cahiers de l'IGRAC

André Grenard Matsoua

Né à Mandzakala (Kinkala), près de Brazzaville, André Grenard Matsoua fut d'abord catéchiste à Mayama avant de venir à Brazzaville en 1919. Persuadé de la nécessité de se mettre à l'école des Blancs, il s'embarqua par la suite pour la métropole. De 1924 à 1925, il participa à la guerre du Rif dans les rangs des tirailleurs « sénégalais ». Revenu à Paris, il obtint la nationalité française et fonda en juillet 1927 l'Association amicale des originaires de l'Afrique équatoriale française. L'Amicale se présenta alors comme une société de secours mutuel pour tous les Congolais installés à Paris. Grâce à des cours du soir, l'Amicale entendait aider à la formation d'une élite congolaise.

Afin d'implanter l'Amicale en terre congolaise, une délégation fut envoyée en 1929 à Brazzaville. Confrontée à la réalité socio-politique locale, la délégation quitta rapidement le champ social pour des revendications plus politiques. Inquiètes de la tournure des événements, du fait des adhésions massives de la population de Brazzaville à l'Amicale, les autorités coloniales décidèrent de l'arrestation des délégués. Cela déclencha la colère et la révolte des populations indigènes. Considéré comme l'instigateur de la révolte des colonisés, Matsoua fut arrêté à Paris en décembre 1929 et transféré à Brazzaville pour y être jugé. Le jugement eu lieu au début d'août 1930 dans un climat de tension : multiplication des refus d'obéissance, campagnes contre le code de l'indigénat et les injustices coloniales. La condamnation de Matsoua à trois ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour déclencha la colère de la foule qui tenta d'arracher le prisonnier des mains des policiers. Mais face aux renforts de police appelés d'urgence, la foule capitula. Pendant une semaine, les manifestations se poursuivirent sous la forme d'une grève qui paralysa la ville. L'administration rechercha les meneurs qui furent arrêtés et déportés dans les autres colonies de l'AEF²⁵.

Ayant réussi à s'échapper de sa prison le 17 septembre 1935, Matsoua gagna Berberati (ville de l'Oubangui-Chari), puis Paris. En 1939 au moment où éclate la Seconde Guerre mondiale, l'Amicale fut dissoute par le Gouvernement général de l'AEF au profit de la Société indigène de prévoyance. Matsoua s'engagea dans les troupes françaises pour combattre le nazisme. Blessé au combat, il fut arrêté à nouveau et transféré au Congo. Le 8 février 1941, la justice coloniale le condamna aux travaux forcés à perpétuité. Incarcéré à la prison de Mayama, il y mourut le 13 janvier 1942 du fait de mauvais traitements.

N'ayant pas vu sa dépouille mortuaire, ses partisans refusèrent d'admettre sa mort, estimant qu'il s'était à nouveau enfui en France afin d'y poursuivre son combat. La répression coloniale, notamment l'interdiction de l'Amicale, poussa les partisans de Matsoua à la clandestinité. Progressivement la doctrine de l'association glissa du politique vers le religieux. Le discours de Simon Pierre Mpadi, partisan de Simon Kimbangu venu du Congo belge, exhortant les Congolais de Brazzaville à considérer Simon Kimbangu et André Matsoua comme leurs nouveaux prophètes, contribua à la naissance d'un nouveau culte au centre duquel se trouva Matsoua. Le matsouanisme était donc né.

Martial Sinda analyse les incidences politiques du matsouanisme dans la vie politique du Congo-Brazzaville²⁶. Jean Wagret et Florence Bernault dans leurs ouvrages respectifs sur l'histoire politique du Congo montrent comment l'ombre de Matsoua a plané sur les processus électoraux qui ont eu cours dès l'instauration du multipartisme en AEF²⁷. Antoine Marie Aïssi dans sa thèse d'histoire sur *la Justice indigène et la vie congolaise*

²⁵ Les spécialistes de l'histoire politique du Congo, étudiant la période de l'entre-deux-guerres n'ont souvent mis l'accent que sur les activités de Matsoua et de ses partisans. Il convient de signaler qu'au cours des années 1930, parallèlement à ce qui se passait à Brazzaville et dans son arrière pays immédiat, le Pool, on assista à un éveil des populations dans la partie nord. Dès 1930, Jacques Opangault, greffier au tribunal de Brazzaville créa le Comité de défense de la culture Mbochi. Cette association lui valu l'arrestation et l'exil en Oubangui-Chari de 1940 à 1945. C'est au retour de cet exil qu'il se lança dans l'arène politique à la faveur de la Constitution de 1946.

²⁶ - M. Sinda, 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot.

- M. Sinda, 1978, *André Matsoua, fondateur du mouvement de libération du Congo*, Paris, ABC.

²⁷ Wagret, J.M., 1963, *Histoire et sociologie politique de la république du Congo-Brazzaville*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence.

- F. Bernault, 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale – Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1945*, Paris, Karthala .

Les Cahiers de l'IGRAC

(1886-1936) s'appuyant sur des exemples précis des jugements ayant eu cours en AEF, dont celui de Matsoua, montre que le système juridictionnel était au service de l'ordre colonial²⁸.

Le kitawala

Le kitawala apparu au Congo belge probablement avant la Première Guerre mondiale, est un mouvement religieux dont les premières manifestations ont été perçues par l'administration coloniale belge vers 1922, c'est-à-dire au même moment que Simon Kimbangu lançait son mouvement dans le Bas-Congo..

Le mouvement trouve son origine et les fondements de ses principaux éléments de croyance dans le Watch-tower américain, communément appelé « Association des témoins de Jéhovah ». Cette association a été fondée vers 1870 par le pasteur Charles Taze Russel, dont les enseignements inspirés de l'Apocalypse constituent l'idéologie.

Le Watch-tower est centré sur une attente millénariste, période de mille ans au cours de laquelle le Christ, après avoir vaincu Satan et ses troupes, règnera en personne sur la terre, rétablissant ainsi le règne de la justice, de l'égalité et du bonheur parfait. Il refuse de reconnaître les autorités politiques, économiques et religieuses qui mènent le monde actuel, les accusant d'être au service de Satan. Du fait de son idéologie et de son refus de reconnaître les autorités en place, le Watch-tower est apparu comme un mouvement religieux de contestation sociale ; cela lui a souvent valu des persécutions. Il s'introduit en Rhodésie du nord vers 1897 puis au Tanganyika. Et c'est à partir de ces deux pays qu'il atteint le Katanga, province du Congo belge. Au Katanga, le Watch-tower prend l'appellation *kitawala*. Le mot, selon plusieurs auteurs, vient d'une translittération du mot anglais *Tower* prononcé en *ciluba* : *tawar*, *tawal*, *tawala*. Le terme *tawala*, auquel on a ajouté le préfixe de la classe des choses *ki*, est devenu *Ki-tawala*.

Les activités des partisans du kitawala, apparues au Katanga vers 1922, se sont poursuivies sans véritables entraves jusqu'en 1925. A cette date en effet, son principal leader, Mwana Lesa (fils de Dieu en langue locale) outre le fait de lutter contre la sorcellerie, se mit à prêcher le départ imminent des Blancs qui seront chassés par les Noirs et la fin du paiement de l'impôt. Ce discours trouva un large écho au sein des populations locales, inquiétant ainsi les missionnaires protestants. Ces derniers accusèrent immédiatement le Watch-tower et son succédané le Kitawala de mouvements subversifs ayant provoqué de nombreux meurtres. Les autorités coloniales belges lancèrent un mandat d'arrêt contre Mwana Lesa. Ce dernier réussit à s'enfuir en Rhodésie du nord, mais arrêté par les autorités britanniques, il fut condamné à la peine capitale en 1926 et pendu. La mort du leader kitawaliste ne mit pas fin au mouvement qui continua à faire des adeptes. De 1932 à 1934 des manifestations d'hostilités à l'endroit des fonctionnaires et des missionnaires européens éclatèrent un peu partout au Katanga, là où existaient des petites communautés de la nouvelle église. A l'instar des Kimbanguistes, les kitawalistes subirent la répression et notamment la relégation dans les Colonies des relégués dangereux (CARD) dispersés sur l'ensemble territorial.²⁹ La politique de relégation pratiquée à l'endroit des kitawalistes a contribué à l'implantation et au développement de leurs idées dans d'autres régions du Congo belge³⁰.

L'opposition aux Européens dans le reste de l'Afrique centrale

Ces actions que nous avons présentées comme illustration du protonationalisme congolais sont aussi décelables dans les autres territoires coloniaux de l'Afrique centrale. On doit inscrire dans le même registre la guerre du Kongo-Wara qui a embrasé une partie de l'Oubangui-Chari, du Moyen Congo et du Cameroun ; le mouvement du dieu Lam apparu au Tchad ; les révoltes des populations de l'Ogooué-Lolo, dans le Sud-Est du Gabon³¹.

²⁸ A.M.Aïssi, 1978, *La justice indigène et la vie congolaise (1886-1936)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse-le Mirail.

²⁹ Susan Asch dans son ouvrage sur *l'Eglise du prophète Kimbangu* (1983) dresse des tableaux des relégations au Congo belge de 1921 à 1957. Ceux-ci concernent les Kimbanguistes, les Mpadistes et les Kitawalistes. Cf p.315-316

³⁰ On consultera avec intérêt l'ouvrage de Mwene-Batende intitulé : *Mouvements messianiques et protestation sociale . Le cas du Kitawala chez les Kumu du Zaïre*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique de Kinshasa, 1982.

³¹ Cf. N.Metegue Nnah, 1981, *Domination coloniale au Gabon : la résistance d'un peuple 1839-1960, T1 : Les combattants de la première heure (1839-1920)*, Paris, l'Harmattan.

Les Cahiers de l'IGRAC

Karnou et la guerre du Kongo-Wara en Oubangui Chari.

En 1928, une insurrection éclata dans les régions de Bouar, Baboua et de Carnot en Oubangui Chari. Cette révolte qui toucha une grande partie de L'AEF est connue aujourd'hui à la suite de la thèse de Raphaël Nzabakomada-Yakoma sous les dénominations de « guerre du kongo-wara », « révolte gbaya » ou encore « révolte de la Haute-Sangha ». Son animateur principal est un paysan de Nahing, un petit village non loin de Bouar nommé Barka Ngaïnoumbey, mais que l'historiographie de l'Afrique centrale a consacré sous le pseudonyme de Karnou³².

Cette guerre qui constitue l'un des épisodes sanglants de l'Afrique centrale, est malheureusement peu connue. Les travaux des historiens, tant africains qu'européens, se caractérisent comme le note Nzabakomada-Yakoma par un silence pesant sur cette question ³³.

Barka Ngaïnoumbey serait né vers la fin du XIX^e siècle. Comme bien des jeunes de son ethnie, les Gbaya, il a été initié à la société secrète des Labis. On connaît peu de choses sur sa personne jusqu'au moment où éclate l'insurrection dont il prend la tête en 1928. A cette date en effet, il apparaît comme le prophète d'une nouvelle religion qui puise ses fondements dans les traditions religieuses autochtones. L'origine de son illumination est difficile à cerner, car les versions varient selon les rapports administratifs coloniaux et les témoignages des contemporains. Selon Nzabakomada-Yakoma, il aurait commencé ses prédications et ses miracles dès 1925, à l'âge de 40 ans. Lorsqu'il était en transe, il roulait par terre ; cela le conduisit à se baptiser Karnou, c'est-à-dire « celui qui ramasse la terre, qui peut la rouler comme une natte ». Ses prédications furent, dès le début, dirigées contre les Blancs et la colonisation dont il annonçait la fin. Comme dans le kimbanguisme et le kitawala nous avons avec Karnou le thème de l'avènement des temps nouveaux où les colonisés retrouveront la justice, la paix et le bonheur spoliés par la colonisation.

Le prophète officiait en tenant deux bâtons de commandement : l'un appelé *tikine*, l'autre en forme de manche de houe appelé *kongo-wara*. Ce dernier bâton, selon l'opinion populaire, avait le pouvoir de le protéger ainsi que tous ses fidèles des brutalités, sévices et des balles des Blancs. Dans ses prédications, il demandait sans cesse à ses fidèles de ne pas payer l'impôt et de se soustraire aux exigences de l'administration coloniale, notamment du recrutement pour les chantiers de construction du chemin de fer Congo-océan et de l'axe routier Bangui-Yaoundé.

A la fin du premier trimestre de l'année 1928, l'administration constatait avec inquiétude que l'influence du prophète sur les régions touchées par ses prédications était incontestable. Cela se traduisait sur le plan pratique par des difficultés de percevoir l'impôt, de trouver des travailleurs pour les chantiers, car les populations avaient opté pour la fuite en brousse.

Afin de rétablir l'autorité de l'administration mise en cause par Karnou, le chef de la subdivision de Baboua, Crubilé, décida le 25 juin 1928 de se rendre dans le village du prophète. Accueilli par 200 à 250 hommes armés de sagaies, arcs, lances, couteaux, arbalètes, etc., le chef de la subdivision et son escorte durent prendre la fuite. Ce fut une grande victoire pour les Gbaya qui pour la première fois venaient d'assister à la fuite d'un Blanc et de ses miliciens. Revenu à Baboua, Crubilé informa le chef de la circonscription de la Haute-Sangha de l'incident et demanda des renforts militaires pour assurer la protection des quatre Européens de la subdivision et rétablir l'autorité de l'administration. Les incidents se multiplièrent entre l'administration et la population de la subdivision de plus en plus acquise aux idées de Karnou et de plus en plus persuadée de son invincibilité. Devant la multiplication de situations et afin de ramener le calme à Bouar et dans les régions avoisinantes, le 20 août 1928, le gouverneur général Antonetti donna l'ordre de la répression et de la capture de Karnou. Le lieutenant d'infanterie Boutin, chargé de la capture du prophète, avec plus de mille soldats stationnés en AEF et au Cameroun, lança le 13 octobre sa colonne en direction de Nahing, le village de Karnou. Mais jusqu'au début décembre, l'expédition n'avait pas toujours atteint son but ; elle se heurta à de nombreux obstacles : ponts coupés, villages vides, embuscades, difficultés de ravitaillement et de trouver des porteurs du matériel, etc. C'est le 11 décembre que Boutin et ses hommes atteignirent finalement Nahing par un chemin détourné et surprirent Karnou et ses partisans. Le prophète, qui combattait avec dans la main le kongo-wara, fut fauché par une rafale

³² Elikia M'Bokolo, 1988, op. cit., p.79.

³³ Raphaël Nzabakomada-Yakoma, 1986, *l'Afrique centrale insurgée. La guerre du kongo-wara 1928-1931*, Paris, l'Harmattan, p.13.

Les Cahiers de l'IGRAC

de fusil mitrailleur. Boutin fit exposer le corps de Karnou afin que les populations constatent sa mort et rejettent les légendes qui pourraient se former par la suite autour du nom du prophète.

La mort de Karnou ne mit pas aussitôt fin à la guerre dans la Haute-Sangha. Bien que les grands chefs de l'insurrection se soient rendus, il fallut attendre 1932 pour que la région soit véritablement pacifiée avec la fin de la « guerre des grottes », dernière phase de la guerre du kongo-wara³⁴.

Les premières manifestations du refus à la domination coloniale au Tchad et au Gabon

Tous ces mouvements qui secouent l'Afrique centrale dans le premier quart du XX^e siècle ne sont en réalité que la réponse des Africains à l'exploitation éhontée dont ils sont victimes. Coquery-Vidrovitch a donné une illustration patente de cette exploitation à travers son étude sur le *Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires* (1972). Cette étude doit être considérée comme un moment important de l'historiographie de l'Afrique centrale, car elle a inauguré une série d'études sur l'histoire économique de la sous-région. Parmi ces études nous citons : *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire* d'Hilaire Babassana (1978) ; *Chemin de fer, villes et travail au Congo (1921-1953)* de Joseph Gamandzori (1987). Ces travaux ont corroboré l'idée selon laquelle la colonisation a été avant tout une entreprise d'exploitation économique ; elle s'est caractérisée par une surimposition et une négation du droit qu'André Gide avait déjà remarqué lors de son enquête sur les abus des compagnies concessionnaires³⁵ et que René Maran a révélé dans son roman *Batouala*³⁶. Coquery-Vidrovitch n'a pas hésité d'établir un lien entre les premières manifestations nationalistes et celles qui ont surgi après la Seconde Guerre mondiale³⁷.

Dans les années 1927, au moment où l'Oubangui Chari est secoué par les actions du prophète Karnou et de ses partisans, le Tchad, précisément les populations moundang du Mayo-Kebbi voit surgir un mouvement religieux au centre duquel se trouve un dieu nouveau appelé « dieu de Lam ». Celui-ci, né à Lam, un village camerounais voisin de Mayo-Kebbi, dans des conditions locales, sans liaisons véritables avec le christianisme a été introduit chez les Moundang en 1927. À défaut de connaître le nom réel du dieu, on l'identifia à son village d'origine : Lam. La nouvelle religion, par ses caractéristiques était comparable au mouvement de Karnou. Elle se fondait sur la croyance en des pouvoirs surnaturels capables de permettre à certains hommes de conduire victorieusement les guerres contre les colons. Elle réclamait à ses adeptes de chasser les Européens du sol des ancêtres, de remplacer les attributs du pouvoir colonial comme la monnaie. Très rapidement, notamment en août-septembre 1927, le mouvement revêtit une forme insurrectionnelle : ponts et routes coupés, attaques des autorités coloniales en tournée administrative. L'attaque de la délégation du chef de la circonscription en tournée dans la région insurgée fut le prétexte d'une répression sévère qui mit fin au mouvement.

Le Gabon qui avait connu des révoltes populaires au début du siècle, et qui semblait avoir été pacifié fut secoué à nouveau à partir de 1922, notamment dans sa partie Sud-Est habitée par les Wandji, par une importante insurrection dirigée par son chef Wongo qui refusait l'occupation militaire française. Après une accalmie, la guerre reprit en 1928-1929 avec plus de virulence. En août 1929, Wongo et son lieutenant se rendirent aux autorités coloniales. Condamné à dix ans de prison, ils furent transférés en Oubangui-Chari où ils trouvèrent la mort.³⁸

Pour conclure cette section sur le protonationalisme en Afrique centrale, il convient d'indiquer ici que les mouvements religieux y ont joué un rôle de premier ordre. Mais ces mouvements ne sont tous pas semblables. Le dieu de Lam et le mouvement de Karnou bien qu'ils soient considérés comme des mouvements prophétiques, sont différents du kimbanguisme. Les deux premiers sont d'inspiration locale, puisant l'essentiel de leurs fondements dans les traditions religieuses locales notamment magiques, alors que le kimbanguisme est un mouvement né de l'action des missionnaires chrétiens. Kimbangu est un produit de l'évangélisation des

³⁴ R.Nzabakomada-Yakoma signale qu'en 1936 encore, quelques guerriers se cachaient par crainte des représailles, op.cit., p. 114.

³⁵ A. Gide, 1927, *Voyage au Congo : carnet de route*, Paris, Gallimard.

³⁶ R. Maran, 1921, *Batouala. Véritable roman nègre*, Paris.

³⁷ C. Coquery-Vidrovitch, 1993, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, l'Harmattan (1^{ère} éd. 1985)

³⁸ À côté de l'ouvrage de l'historien gabonais Nicolas Metegue Nnah qui a étudié les premières manifestations de refus de la domination coloniale (*L'implantation coloniale au Gabon. Résistance d'un peuple T.1*, Paris, l'Harmattan, 1981), on consultera celui de Marc Aicardi de Saint-Paul intitulé *Le Gabon. Du roi Denis à Omar Bongo*. L'auteur y a consacré quelques pages sur les révoltes populaires de la période coloniale.

Les Cahiers de l'IGRAC

missionnaires protestants alors que Karnou, selon ses biographes, n'aurait jamais vu de Blancs³⁹. La seule similitude entre ces mouvements est leur attitude vis-à-vis des Blancs et de la colonisation.

Le mouvement vers l'indépendance

Le deuxième grand moment de cette phase est celui qui commence donc au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui s'achève avec l'accession aux indépendances en 1960, à l'exception du Rwanda et du Burundi en 1962, de la Guinée Equatoriale en 1968, et de Sao Tomé et Príncipe en 1975. Beaucoup de travaux d'historiens et d'autres spécialistes des sciences sociales ont mis en avant le rôle déterminant de cette guerre dans l'évolution des sociétés africaines en général et de l'Afrique centrale en particulier⁴⁰.

La participation des colonisés à la guerre et le nouvel environnement politique mondial ont obligé les puissances coloniales affaiblies à revoir leur politique coloniale. La France ne tarda pas à réviser la sienne ; la Belgique traîna les pieds vis-à-vis du Congo belge⁴¹. La France qui avait dès 1944 amorcé une relecture de sa politique coloniale avec la Conférence de Brazzaville, adopta en 1946 une nouvelle Constitution. Celle-ci a permis la naissance de la vie démocratique dans les colonies ; les autochtones d'Afrique équatoriale française (AEF) créèrent alors des partis locaux.

Quelles sont les caractéristiques de cette période qui se dégagent de la littérature sur l'histoire politique de l'Afrique centrale ?

De la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux cinq premières années des indépendances, le multipartisme a existé partout dans la sous-région. En Afrique centrale française, sur la base de la Constitution de 1946, les partis autochtones ont fait leur apparition. Au Moyen-Congo : le Parti progressiste congolais (PPC) créé en 1946 par Félix Tchicaya devient la section locale du Rassemblement démocratique africain (RDA) jusqu'en 1956. La Section locale de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) créée par Jacques Opangault deviendra en 1957, du fait de la politique d'africanisation de la loi Gaston Defferre, Le Mouvement socialiste africain (MSA) ; l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA) de l'abbé Fulbert Youlou apparaît à la faveur des élections législatives de 1956 et devient la nouvelle section locale du RDA. En Oubangui-Chari, Barthélemy Boganda créa le Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN). Au Gabon, deux grandes formations vont se disputer le champ politique : le Comité mixte gabonais (CMG) créé par Léon Mba le 12 août 1946. Il deviendra le Bloc démocratique gabonais (BDG) en juin 1954 et la section locale du RDA. L'Union démocratique et sociale du Gabon (UDSG) créée par Jean Hilaire Aubame domina la vie politique gabonaise jusqu'en 1956. Au Cameroun, l'Union des populations du Cameroun (UPC) fut fondée en 1948 par le leader syndicaliste Um Nyobé en compagnie de Félix Moumié, d'Ernest Ouandié et d'Abel Kingué. Son mot d'ordre « unification et indépendance » a fait d'elle la seule formation politique de la sous-région la plus engagée sur la voie de l'indépendance⁴². Au Tchad c'est dans le même cadre tracé par la Constitution de 1946 et puis par la loi cadre de 1956 que s'est développé la lutte politique entre le Parti progressiste tchadien (PTT) section du RDA, de Gabriel Lisette et François Tombalbaye, l'Union démocratique tchadienne (UDT) de Sahoulba et le Mouvement socialiste africain d'Ahmed Koulallah.

Au Congo belge, c'est à partir de 1956 que s'amorça réellement la revendication de l'indépendance. Elle prit d'abord la forme de manifestes signés par les évolués (*Manifeste de la conscience africaine* du 30 juin ; *Manifeste de l'ABAKO* du 23 août). Le processus de prise de conscience nationale s'accéléra à partir de 1958 sous l'effet d'événements extérieurs (participation des Congolais à l'exposition universelle de Bruxelles, du 17 avril au 18 octobre 1958 ; arrivée du Général de Gaulle à Brazzaville et promesse de l'indépendance ; participation de Lumumba et d'autres leaders à la première conférence des peuples africains d'Accra). L'annonce par la Belgique le 13 janvier de sa volonté de conduire la colonie à l'indépendance entraîna l'irruption de partis. Les associations politiques qui s'étaient créées jusque là sur les bases ethniques cherchèrent à se donner une assise nationale dans la perspective de l'indépendance : Association des Bakongo (ABAKO) de Joseph Kasavubu, Mouvement national congolais (MNC) de Patrice Lumumba (qui se scinda par la suite en trois ailes), la Confédération des associations du Katanga (CONAKAT) de Moïse Tschombé, le Parti solidaire africain (PSA), le

³⁹ Cf. R. Nzabakomadi-Yakoma, op. cit.

⁴⁰ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique : d'hier à demain*, Paris, Hatier.

⁴¹ Concernant cette période de l'histoire du Congo belge, on consultera la thèse de Mutamba-Makombo, 1978, *Le Congo belge, 1940-1960*, Paris, Ecole des Hautes Etudes des Sciences sociales.

⁴² C. A. Diop, 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, p.6.

Les Cahiers de l'IGRAC

Centre de regroupement africain (CEREA). Les leaders congolais exigèrent, comme préalable à l'indépendance, l'organisation d'une table ronde par la Belgique. Celle-ci eut lieu à Bruxelles du 20 janvier au 20 février 1960. Elle arrêta 16 résolutions dont les plus importantes portèrent sur les points suivants : la date de l'indépendance (le 30 juin 1960) ; la mise en place des institutions du futur Etat ; le régime électoral et la citoyenneté congolaise ; le respect des biens et des personnes.

L'ensemble de l'AEF et le Congo belge accédèrent à l'indépendance en 1960 sous le label de la démocratie pluraliste et du respect des droits de l'homme ; le Burundi et le Rwanda suivirent en 1962, la Guinée Equatoriale en 1968 et Sao Tomé et Príncipe en 1975

Deux noms ont dominé ce deuxième moment de la phase nationaliste en Afrique centrale. Il s'agit de Um Nyobé et Patrice Lumumba qui ont porté au niveau international le combat de leur peuple respectif.

Um Nyobé

L'histoire d'Um Nyobé se confond avec celle de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créée en 1948 à Douala. En effet, le 10 avril 1948, douze Camerounais, syndicalistes pour la plus part se retrouvèrent discrètement dans un café-bar, à Bassa, banlieue de Douala. Après quelques heures de discussion, ils adoptèrent unanimement les statuts d'un mouvement politique dénommé Union des populations du Cameroun (UPC). Um Nyobé, qui par son action irremplaçable, allait incarner l'UPC et le nationalisme camerounais n'assistait pas à la réunion historique du 10 avril. L'article 1^{er} desdits statuts indique :

Il est créé au Cameroun un mouvement dénommé ²Union des populations du Cameroun² qui a pour but de grouper et d'unir les habitants de ce territoire en vue de permettre l'accession des peuples du Cameroun à la formation d'une fédération par la réalisation d'un programme politique de démocratisation rapide, d'émancipation des populations exploitées par les trusts coloniaux et d'élévation de leur standard de vie⁴³.

Ces statuts furent déposés deux jours plus tard à la mairie de Douala ; et dès le 15 avril, on vit Um Nyobé en compagnie des douze. Ces statuts ainsi que l'appel aux Camerounais lancé le 13 avril par les fondateurs de l'UPC firent sourciller l'administration coloniale qui traîna les pieds avant d'accuser officiellement leur réception. C'est au prix de nombreuses tractations que finalement, le 6 juin 1948, l'administration consentit à accuser réception des statuts révisés de l'UPC et à lui délivrer le récépissé. Dès le 17 juin 1948, l'UPC devint la section camerounaise du Rassemblement démocratique africain (RDA).

Au mois de novembre 1948, l'UPC tint à Douala une réunion de son Comité directeur élargi. Um Nyobé qui depuis 1946 avait quitté la fonction publique coloniale pour se consacrer entièrement à ses fonctions syndicales, fut désigné par ses pairs, Secrétaire général de l'UPC. A partir de ce moment la lutte anticoloniale au Cameroun allait changer de physionomie.

Profitant du contexte de décomposition de l'ordre colonial français (défaite française de Diên Biên Phû, début de la guerre de libération algérienne), l'Union des populations du Cameroun (UPC) d'Um Nyobé passa à l'action du 22 au 30 mai 1956. Au cours de cette semaine sanglante, les militants de l'UPC attaquèrent des postes de police et des plantations. Le bilan fut très lourd ; R.A. Joseph l'estima cinq fois supérieur au bilan officiel de 24 morts⁴⁴. L'administration coloniale interdit dès juillet l'existence de cette formation politique. L'UPC entra dans la clandestinité et prit le maquis sous la direction de son leader tandis que Félix Moumié eut la délicate mission de sensibiliser l'opinion internationale. De 1956 à 1958, l'UPC poursuivit sa lutte, appelant les populations à boycotter les différentes élections. Cela constitua une menace permanente pour les nouvelles autorités issues des élections de 1956. La France appelée à la rescousse, lança en 1958 une opération dite de pacification en pays bassa qui dura onze mois. Les troupes françaises finirent par arriver à bout du maquis et tuèrent le leader de l'UPC. En janvier 1960, le pays accéda à l'indépendance sous la direction de M. Amadou Ahidjo. Mais contre toute attente, l'UPC qu'on croyait démantelée relança la lutte contre les nouvelles autorités. C'est au prix de l'assassinat de Félix Moumié en 1960, du recours à cinq bataillons français et de l'élimination de l'opposition légale, que les nouvelles autorités ont obtenu la paix sociale qui leur a permis de proclamer en 1962 la République fédérale. Le gouvernement camerounais n'a proclamé la fin de la guerre civile qu'en 1972 après l'arrestation et l'exécution publique en janvier 1971 d'Ernest Ouandié, le dernier chef historique de l'UPC.

⁴³ Abel Eyinga, 1991, *l'UPC : une révolution manquée*, Paris, Ed. Chaka, p.29.

⁴⁴R.A.Joseph, 1977, *Radical Nationalism in Cameroon*, Oxford, pp. 265-288.

Les Cahiers de l'IGRAC

Pour Elikia M'Bokolo, le Cameroun, tout comme le reste de l'Afrique centrale française, est demeuré dans la continuité du système colonial⁴⁵. Achille Mbembé a consacré en 1996 une étude sur la *naissance du maquis dans le sud Cameroun*. Cet ouvrage est le regard critique d'un des plus éminents intellectuels camerounais sur cet épisode tragique de la vie politique camerounaise. Bien avant lui, Woungly Massaga dans sa *Révolution au Congo. Contribution à l'étude des problèmes politiques de l'Afrique centrale*, a apporté de précieux renseignements sur le soutien dont bénéficia l'UPC au niveau de la sous-région⁴⁶.

Patrice Lumumba

De tous les leaders politiques de l'ex Congo belge apparus dans les années 1950, Patrice Lumumba est celui qui a eu une carrière politique spécifique : courte mais fulgurante. Jean-Paul Sartre l'a d'ailleurs qualifié de « météore au firmament africain »⁴⁷. C'est en 1958 que Patrice Lumumba fonda le Mouvement national congolais (MNC). Son parti se distingua vite des autres formations politiques créées sur des bases ethniques, se voulant national. Sa participation à la première conférence des peuples africains à Accra, ajouta une dimension panafricaine à sa lutte. Pendant trois années (de son retour d'Accra en 1958 à son assassinat en janvier 1961), Patrice Lumumba a été au centre de la vie politique de son pays. Il a réussi à supplanter le premier leader nationaliste, Kasavubu de l'ABAKO. C'est donc lui qui en 1960 a eu la charge de former le tout premier gouvernement du Congo indépendant. Mais pour des raisons diverses et intimement imbriquées, le Congo entra dans une crise aux dimensions internationales qui a abouti à l'assassinat du Premier ministre congolais.

La brève carrière de Lumumba a donné lieu à de nombreux écrits dont on trouvera la liste dans l'ouvrage de Ludo de Witte, *l'assassinat de Lumumba* (2000). Cet ouvrage est l'aboutissement des recherches menées par ce sociologue dans les archives des Nations unies à New York et dans celles du ministère belge des Affaires étrangères à Bruxelles. Il démontre que le renversement et l'assassinat de Lumumba se sont faits avec la caution des grands acteurs internationaux : le gouvernement Eyskens, les présidents des Etats-Unis Eisenhower et Kennedy et la direction des Nations Unies autour de son secrétaire général M. Hammarskjöld. La complicité de ces acteurs n'a pas échappé à Lumumba ; il le signifia dans sa dernière lettre à sa femme en ses termes :

L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera aux Nations Unies, Washington, Paris, ou Bruxelles, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches ⁴⁸. Le Premier ministre congolais est mort, martyr d'une Afrique nouvelle comme l'a souligné Benoît Verhaegen⁴⁹ (1977).

L'Afrique centrale a donc vécu ses premières expériences de processus électoraux démocratiques sous la colonisation : à partir de 1946 pour l'AEF et le Cameroun et 1957 pour le Congo belge. C'est au cours de ceux-ci que sont apparus les leaders politiques qui vont dominer le jeu politique et électoral de la sous-région pendant les décennies à venir. Ces premières formations politiques se sont structurées pour la plupart des cas sur des bases ethniques ou régionales : au Moyen-Congo, l'UDDIA a pour base électorale les Kongo-Lari, le MSA les Mbochi ; au Congo belge l'ABAKO est une alliance des Kongo ; au Gabon Jean- Hilaire Aubame s'est appuyé sur les Fang du nord, etc. A l'exception de Boganda, tous les leaders politiques de la sous-région ont formulé leur projet d'indépendance dans le cadre territorial national hérité de la colonisation. Boganda a préconisé la création des Etats-Unis de l'Afrique latine, qui regrouperait les anciennes colonies de l'AEF auxquelles s'adjoindraient le Congo belge et le Ruanda-Urundi. Ce projet a été jeté aux calendes grecques par les autres leaders désireux de devenir des chefs d'Etat⁵⁰.

⁴⁵E. M'Bokolo, 1980, *L'Afrique au XX^e siècle. Le continent convoité*, Paris,/Montréal, Etudes vivantes, p.152-154.

⁴⁶W.Massaga, 1974, *La révolution au Congo : contribution à l'étude des problèmes politiques d'Afrique centrale*, Paris, Maspero (Cahiers libres n° 261-262).

⁴⁷L. de Witte, 2000, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala,p.15.

⁴⁸J. Van Lierde, (éd.), 1963, *La pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence Africaine, p. 391.

⁴⁹B. Verhaegen, 1977, « Patrice Lumumba. Martyr d'une Afrique nouvelle », in *Julien-Charles A.. Les Africains T2*, Jeune Afrique, p. 185-219.

⁵⁰Ph.Decraene, 1964, *Le panafricanisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 80.

Les Cahiers de l'IGRAC

L'Afrique centrale française et belge accéda donc à l'indépendance en 1960 en s'inspirant des modèles métropolitains. Tous les Etats ont consacré dans leur Constitution respective le caractère démocratique de l'Etat et le respect des droits de l'homme⁵¹. Mais cette première expérience a vite été stoppée au profit du monopartisme.

La démocratie entre parenthèse sous le monopartisme

La seconde phase de l'histoire de la quête de la démocratie en Afrique centrale a été marquée par le monopartisme. Celui-ci a duré quelque trente ans⁵².

Au cours des dix premières années des indépendances, tous les Etats d'Afrique centrale sont devenus des Etats à parti unique. Le Tchad ouvrit le bal le 19 janvier 1962 avec l'interdiction de tous les partis politiques, à l'exception du Parti progressiste tchadien (PPT), faite par le président Tombalbaye. La nouvelle Constitution votée le 16 avril 1962 par une Assemblée nationale unanimement PPT créa le régime du parti unique. Les nouvelles autorités qui ont succédé à l'abbé Fulbert Youlou en août 1963 au Congo-Brazzaville, créèrent en 1964 le Mouvement national de la révolution (MNR), parti de masse qui dirigea le pays jusqu'en 1968 avant de céder la place au Parti congolais du travail (PCT), parti marxiste-léniniste. Le Zaïre se lança dans la même voie en 1967 avec la création du Mouvement populaire de la révolution (MPR), le Gabon en 1968 avec la naissance du Parti démocratique gabonais (PDG), etc. Partout le monopartisme fut justifié comme le système le mieux approprié pour assurer l'unité de la nation et son développement. Au Zaïre de Mobutu, on arriva même à la trinité suivante : un seul chef, un seul parti, une seule nation. Le parti unique fut désormais partout assimilé à l'Etat. Jean Ziegler qualifie le parti unique africain d'« appareil de contrainte ». Selon le sociologue suisse, l'appareil de contrainte zaïrois du maréchal Mobutu a été mis en place par l'impérialisme. Son but est de briser l'entité spécifique des autochtones, d'étouffer par la torture toute velléité de revendications et assurer aux sociétés multinationales, bancaires, industrielles et minières qui l'ont mis en place, l'exploitation la plus rationnelle possible du pays et du peuple. L'exploitation des richesses considérables du Zaïre qui est assurée par de nombreuses sociétés étrangères, exigeait donc l'existence d'un pouvoir « fort » pour la sauvegarde de leurs intérêts. On comprend alors le titre de l'ouvrage de Ziegler dans lequel il étaye sa démonstration : *Main basse sur l'Afrique* (1978).

Les deux objectifs clamés pour justifier le parti unique n'ont nulle part été atteints. Au contraire, les Etats ont plongé dans le chaos et ont perdu leur légitimité vis-à-vis des populations : fort endettement de l'Etat, corruption et répression érigées en méthodes d'Etat ; enrichissement sans retenue de la classe politique ; paupérisation de populations.

Partout en Afrique le régime du parti unique a étouffé la démocratie par des manipulations constitutionnelles et des élections gagnées d'avance, avec des pourcentages frôlant les 100%.

L'opposition a été interdite, et la contestation réprimée même au sein du parti. On a assisté partout à un renforcement des polices politiques et du système sécuritaire et répressif. Tous les pays d'Afrique centrale, sans exception, ont eu leur lot d'exilés ou de réfugiés politiques et même économiques ; certains sont revenus soit après des négociations avec les pouvoirs en place (cas du Père Mba Abessole au Gabon après treize années d'exil en France) ou à la faveur des ouvertures démocratiques notamment avec les Conférences nationales (cas des opposants du Congo-Brazzaville). Dans certains Etats, on a noté des cas flagrants de violations des droits de l'homme : le Centrafrique sous la dictature de Jean Bedel Bokassa ; le Tchad du temps du président Tombalbaye ; la Guinée Equatoriale sous le président Macias Nguéma ; le Zaïre du président Mobutu. Dans d'autres Etats, on a manié la carotte et le bâton pour se maintenir au pouvoir.

La reconquête de la démocratie en Afrique centrale

Après quelque trente années de monopartisme (1962-1990), l'Afrique centrale a renoué avec le multipartisme. Les facteurs de l'effondrement du monopartisme dans la sous-région sont les mêmes que ceux qui ont été recensés pour le reste de l'Afrique par de nombreux chercheurs.

⁵¹ Traoré, B., 1991, « Introduction », in *Institut des droits de l'homme et de la paix. Les droits de l'homme en Afrique*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.

⁵² Pour une approche introductive aux problèmes politiques et économiques de l'Afrique centrale, on consultera l'ouvrage de Philippe Decraene portant le même titre : *L'Afrique centrale*, Paris, CHEAM. (2^e éd. 1993).

Les Cahiers de l'IGRAC

Les facteurs déterminants

Le premier facteur, c'est la faillite économique de l'ensemble des pays de l'Afrique centrale. A la fin des années 1980, l'économie de la sous-région était en crise. Cela a conduit les différents gouvernements à accepter le modèle économique de sortie de crise proposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, appelé Programme d'ajustement structurel (PAS) : Congo-Brazzaville (1985, 1986 et 1989) ; le Gabon (à partir de 1986) ; le Zaïre (1986) ; le Cameroun (1988). Ces institutions financières préconisaient : la réduction du rôle de l'Etat, la baisse des effectifs pléthoriques des administrations publiques, la privatisation d'entreprises publiques inefficaces, la lutte contre la corruption. Au lieu d'assainir les économies malades de la sous-région et d'améliorer les conditions de vie des populations, les PAS ont au contraire contribué au renforcement de la misère : moyens de transport difficiles, réseaux de communication défectueux, difficultés d'approvisionnement en produits manufacturés et alimentaires, etc. Analysant en 2001 la situation socio-économique dans laquelle vivent les Congolais de Kinshasa, situation redevable à l'ère Mobutu, Kapagama utilise le terme d'hypopauvreté⁵³. L'échec des PAS a conduit de nombreux observateurs de l'économie africaine à admettre que la faillite économique n'avait pas qu'une origine économique. Elle avait surtout des origines politiques. La dynamisation des économies nationales supposait donc la fin des partis-Etat.

Le second facteur, c'est le nouvel ordre politique mondial qui s'est dessiné avec la fin du glacié Est-Ouest. Au début de la décennie 1990, la compétition Est-Ouest qui opposait les Etats-Unis à l'URSS s'est brusquement arrêtée avec l'écroulement du régime soviétique. La scène politique est désormais entre les mains des Etats-Unis et le modèle politique qui a désormais droit de cité, c'est la démocratie libérale. Le vent de la Perestroïka a donc porté de l'eau au moulin des acteurs de l'ébranlement du monopartisme en Afrique centrale, sans pour autant en être l'élément déterminant.

Ce sont les événements internes qui ont joué un rôle déterminant dans la chute du monopartisme. Les acteurs de la sous-région (les intellectuels, les avocats, les jeunes urbains sans emplois, les hommes d'Eglise et les syndicalistes) ont été réconfortés d'une part par les événements de l'Europe de l'Est et ceux de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Bénin, et d'autre part par les pressions des institutions internationales d'aide exigeant comme préalable à toute aide, la démocratie et le respect des droits de l'homme⁵⁴. Parmi les facteurs déterminants ayant conduit à la reconquête de la démocratie pluraliste au Gabon, Mengue me Engouang, signale, outre la dégradation de la situation économique à partir de 1986, le retour en mai 1989 du Père Mba Abessole, figure emblématique de l'opposition gabonaise. Ce dernier entama avec le président Bongo des négociations secrètes en vue de l'instauration du multipartisme au Gabon⁵⁵.

Les itinéraires

Pour s'adapter au nouvel environnement politique international et créer un espace politique national désormais ouvert à tous, les Africains du Centre ont emprunté trois itinéraires différents.

Le premier est celui des conférences nationales : Gabon (23 mars-19 avril 1990), Congo-Brazzaville (25 février-10 juin 1991), Congo-Kinshasa (ouverture le 7 avril 1991), Centrafrique (1992), Tchad (1993). Tedga (1991) et Eboussi-Boulaga (1993) ont décrit le déroulement des conférences nationales africaines. En ce qui concerne l'Afrique centrale, on peut compléter les informations avec les travaux de Rémy Bazenguissa (1997) pour le Congo-Brazzaville, de Martin Kalulambi Pongo (2001) et Ndaywel è Nziem (1998) pour le Congo-Kinshasa, Robert Buijtenhuijs (1998) pour le Tchad. Ces conférences ont permis l'adoption de nouvelles institutions devant régir la période de transition post-parti unique et le calendrier du processus électoral. La période post conférence nationale a été marquée au Zaïre (Congo-Kinshasa) par une cacophonie entre le président Mobutu accroché à

⁵³P. Kapagama, 2001, « Hypopauvreté à Kinshasa », in *Afrique d'espérance*, Kinshasa, p. 10-13

⁵⁴S. Mapa, (éd.), 1995, *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala.

⁵⁵F. Mengue me Engouang, 1990, « Transition vers la démocratie pluraliste, l'exemple du Gabon », in *Alternatives démocratique dans le tiers monde*, n° 2, juillet-décembre, p.173.

Les Cahiers de l'IGRAC

son pouvoir chancelant et le Premier ministre élu de la conférence nationale, M. Etienne Tshissékédi wa Mulumba (qui sera révoqué).

Le second itinéraire est celui qu'ont emprunté les pays où les possibilités de dialogue étaient difficiles pour des raisons tenant à l'histoire et aux pesanteurs ethniques. Il s'agit du Tchad et du Rwanda. L'ouvrage de Robert Buitenhuijs, *le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)* publié en 1987, permet de comprendre la période dite d'extrême instabilité et de guerre endémique qui a favorisé l'accession au pouvoir de M. Idriss Déby. Ce dernier après des tergiversations, accepta en 1993 la tenue d'une conférence, mais dont il verrouilla les issues. Au Cameroun et au Burundi, les pouvoirs en place, fort des exemples béninois et du Congo-Brazzaville où les chefs d'Etat avaient été dépouillés de l'essentiel de leurs prérogatives lors des conférences dites souveraines, ont choisi une voie médiane : reformer ou appliquer la Constitution pour aller directement au multipartisme. Ils pensaient ainsi se prémunir des débordements survenus ailleurs.

Le renouveau démocratique dans sa phase active

Les processus électoraux prévus par les calendriers adoptés lors de conférences nationales se sont mis en marche. Au Gabon des élections législatives ont eu lieu en septembre, octobre et novembre 1989. Celles-ci ont été largement « controversées en raison de nombreuses irrégularités et insuffisances relevées tant au niveau de la préparation, de l'organisation que des résultats du scrutin »⁵⁶. Au Congo-Brazzaville la série d'élections prévues démarra en mars 1992 avec le référendum constitutionnel et s'acheva en août avec l'élection présidentielle. Contrairement à celles du Gabon, les élections congolaises ont été déclarées par les observateurs étrangers comme honnêtes. Mais le pays n'a pu s'empêcher de sombrer dans la violence.

Cette phase de l'histoire politique de l'Afrique centrale a été ponctuée par des violences dont les plus dramatiques se sont déroulées dans la région des Grands Lacs et en RDC : plus de 700 000 morts au Rwanda, peut-être le double au Congo-kinshasa. La quête de la démocratie s'y est donc inscrite au début de ce siècle en lettres de sang. Jean Wagret, en 1963, avait déjà mis l'accent sur la violence dans le jeu politique et électoral du Congo-Brazzaville. Florence Bernault a réactualisé la question en 1996 en publiant sa thèse d'histoire sur le Congo et le Gabon sous le titre évocateur de : *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*. En ce qui concerne le Congo-Kinshasa, *l'histoire générale du Congo* d'Isidore Ndaywel è Nziem permet de comprendre l'histoire politique de ce pays depuis la période des Etats précoloniaux. Ludo de Witte avec son ouvrage sur *l'assassinat de Lumumba*, éclaire un des moments importants et douloureux de la décolonisation africaine qui a fait couler beaucoup d'encre.

La démocratisation de l'Afrique centrale et notamment les violences récurrentes qui la caractérisent ont donné lieu à des publications diverses : des monographies du CODESRIA, des numéros spéciaux de *la Revue politique africaine* ainsi que de *l'Afrique politique*, toutes deux publiées en France. Parmi les travaux d'historiens, on doit mentionner avec intérêt les deux récents ouvrages de Théophile Obenga sur le Congo-Brazzaville (*L'histoire sanglante du Congo Brazza, 1959-1997. Diagnostic d'une mentalité politique africaine* 1998 ; *Pour le Congo-Brazzaville : réflexions et propositions* 2001), les travaux de Jean Pierre Chrétien sur le Rwanda et le Burundi et ceux de Wamba dia Wamba et d'Achille Mbembé sur l'histoire politique de l'Afrique post coloniale dont les revues du CODESRIA se sont faites l'écho.

Conclusion

La littérature relative à la quête de la démocratie en Afrique centrale (que nous avons consultée) nous permet de tirer deux conclusions. La première se rapporte au bilan de la pratique de la démocratie qui peut être faite ; la seconde aux insuffisances dont souffre l'historiographie de la sous-région.

Ce bilan comporte des acquis irréfutables mais aussi des insuffisances et des échecs. Parmi ces acquis, il y a d'abord la consécration constitutionnelle de la nature démocratique et des droits de l'homme. En deuxième lieu, il y a l'instauration du multipartisme. Il y a enfin la mise en place des institutions de la démocratie et de l'Etat de droit. Il y a en quatrième lieu l'organisation des élections libres. Celles-ci tendent à devenir de plus en plus un mode normal de dévolution du pouvoir ; les coups d'Etat apparaissant comme un retour en arrière. Les dirigeants arrivés au pouvoir par la force s'efforcent d'organiser et de gagner des élections pour être en harmonie avec la communauté internationale.

⁵⁶ F. Mengue me Engouang, op. cit., p. 174.

Les Cahiers de l'IGRAC

Parmi les insuffisances et les échecs, il faut d'abord citer la réapparition et l'explosion sous forme de violences, des maux que les partis uniques avaient semblé avoir résolus : le tribalisme, le régionalisme et les intolérances de tous genres. Ces maux se sont transformés en des crises politiques et sociales graves au Rwanda, Burundi, dans les deux Congo et en RCA. On observe ensuite que la démocratie tend à devenir entre les mains des nouveaux dirigeants (généralement des anciens dignitaires du monopartisme) un nouvel instrument pour accéder aux ressources financières extérieures, pour contrôler à la faveur de la libéralisation et grâce à des réseaux d'amis intérieurs ou extérieurs, les entreprises à privatiser, les marchés publics, etc. Il faut signaler enfin la désaffection des citoyens du fait démocratique, notamment des élections quand les résultats semblent connus d'avance (cas des dernières élections au Congo-Brazzaville et au Cameroun en 2002).

L'historiographie de l'Afrique centrale, tout comme celle de l'Afrique entière souffre d'un certain nombre d'insuffisances. Il y a d'abord la rareté sinon l'absence de travaux sur l'histoire générale de la sous-région et même des Etats pris séparément. On doit saluer la mémoire d'Engelbert Mveng pour son *Histoire du Cameroun* et féliciter Ndaywel è Nziem pour sa monumentale *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la république démocratique du Congo*. Il faut indiquer ensuite que les travaux effectués par les chercheurs d'Afrique centrale dépassent difficilement le cadre géographique du pays ou de la communauté ethnique auquel ils appartiennent. A l'absence de synthèses générales, il faut ajouter celle d'études comparatives. C'est cette lacune qu'essaient de combler certaines structures de recherche comme le CODESRIA en créant des groupes multinationaux de travail et des réseaux de recherche comparative.

Références bibliographiques

- Aicardi d Saint-Paul, M., 1987, *Le Gabon. Du roi Denis à Omar Bongo*, Paris, Ed. Albatros.
- Aïssi, A.M., 1978, *La justice indigène et la vie congolaise (1886-1936)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse-le Mirail.
- Ango-Ela, P., 2001, *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala.
- APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie), 1998, *Conférence sur le bilan de la démocratisation en Afrique*, Libreville.
- Asch, S., 1983, *L'Eglise du prophète kimbangu de ses origines à son rôle actuel au Zaïre (1921-1981)*, Paris, Karthala.
- Babassana, H., 1978, *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire*, Grenoble, Presses universitaires.
- Balandier, G., 1982, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF (4^e éd. ; 1^{ère} éd. 1955).
- Bazenguissa, R., 1997, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie politique*, Paris, Karthala.
- Bernault, F., 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale – Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1945*, Paris, Karthala.
- Bontinck, F., 1980, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930. Premier (?) nationaliste congolais », in *Mudimbe, V.Y (éd.), la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger Levrault, p.591-610.
- Buijtenhuijs, R., 1998, *Transition et élections au Tchad (1993-1997)*, Paris, Karthala.
- Buijtenhuijs, R., 1987, *Le Frolinat et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, karthala.
- Chomé, J., 1959, *La passion de Simon Kimbangu*, Bruxelles, Présence Africaine.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1993, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, l'Harmattan 1^{ère} éd. 1985).
- Coquery-Vidrovitch, C., 1992, « Histoire et historiographie politique en Afrique (à propos de la démocratie) » in *Politique Africaine* n° 46, p.31-40.
- Coquery-Vidrovitch, C. et alii(éd.), 1987, *Rebellions. Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, l'Harmattan.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Mouton
- Damaso, F., 1972, « Vie cachée et publique de Simon Kimbangu selon la littérature coloniale et missionnaire », in *Cahiers du CEDAFA*, n°9-10, Bruxelles, 84 p.
- Decraene, Ph., 1964, *Le panafricanisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- Decraene, Ph., 1993, *L'Afrique centrale*, Paris, CHEAM.
- Diangienda, K., 1984, *L'histoire du kimbanguisme*, Kinshasa, Ed. kimbanguistes.
- Diop, C.A., 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine (1^{ère} éd. 1960).
- Eboussi Boulaga, F., 1993, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris, Karthala.

Les Cahiers de l'IGRAC

- Eyinga, E., 1991, *L'UPC : une révolution manquée*, Paris, Ed. Chaka
- Gamandzori, J., 1987, *Chemin de fer, villes et travail au Congo (1921-1953)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris VII.
- Gide, A., 1927, *Voyage au Congo : carnet de route*, Paris, Gallimard.
- Goma-Thethet, J.E., 1984, *L'idée de nation africaine chez les leaders panafricains (de la Première Guerre mondiale à la naissance de l'OUA)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse-le Mirail.
- Joseph, R.A., 1977, *Radical Nationalism in Cameroon*, Oxford.
- Kalulambi Pombo, M., 2001, *Transition et conflits politique au Congo Kinshasa*, Paris, Karthala.
- Kanku Bona, 1972, *La propagande communiste en Afrique et le pouvoir colonial dans la province du Katanga (région du Shaba) 1920-1940*, Mémoire de licence, Lubumbashi, UNAZA.
- Kapagama, P., 2001, « Hypopauvreté à Kinshasa », in *Afrique d'espérance*, Kinshasa, p. 10-13
- Ki-Zerbo, J., 1978, *Histoire de l'Afrique : d'hier à demain*, Paris, Hatier.
- Mapa, S. (éd.), 1995, *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala.
- Maran, R., 1921, *Batouala. Véritable roman nègre*, Paris.
- Massaga, W., 1974, *La révolution au Congo : contribution à l'étude des problèmes politiques d'Afrique centrale*, Paris, Maspero (Cahiers libres n° 261-262).
- M'Bokolo, E., 1980, *L'Afrique au XX^e siècle. Le continent convoité*, Paris/Montréal, Etudes vivantes.
- M'Bokolo, E., 1992, *Afrique noire. Histoire et civilisation T2 XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Hatier/aupelf-uref.
- Mbembé, A., 1996, *La naissance du maquis dans le sud Cameroun*, Paris, Karthala.
- Mengue me Engouang, F., 1990, « Transition vers la démocratie pluraliste, l'exemple du Gabon », in *Alternatives démocratique dans le tiers monde*, n° 2, juillet-décembre, p. 171-176.
- Metegue Nnah, N., 1981, *Domination coloniale au Gabon : la résistance d'un peuple 1839-1960, T1 : Les combattants de la première heure (1839-1920)*, Paris, l'Harmattan.
- Mudimbé, V.Y.(éd.) 1980, *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger Levrault.
- Munayi, M.M., 1977, « La déportation et le séjour des kimbanguistes dans le Kasaï-Lukeni (1921-1960) », in *Zaire-Afrique*, n° 119, p. 559-573.
- Mutamba-Makombo, 1978, *Le Congo belge, 1940-1960*, Paris, Ecole des Hautes Etudes des Sciences sociales.
- Mvuendi, F., 1969, *Le Kimbanguisme de la clandestinité à la tolérance (1921-1959)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris, Ecole pratique des hautes études.
- Mwene-Batende, 1982, *Mouvements messianiques et protestation sociale. Le cas du Kitawala chez les Kumu du Zaïre*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique.
- Ndaywel è Nziem, I., 1998, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la république démocratique*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Nzongola-Ntalaja, G. 2002, *The Congo. From Leopold to Kabila. A People's History*, London, Zed Books.
- Padmore, G., 1961, *Panafricanisme ou communisme*, Paris, Présence Africaine.
- Sinda, M., 1978, *André Matsoua, fondateur du mouvement de libération du Congo*, Paris, ABC.
- Sinda, M., 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot.
- Traoré, B., 1991, « Introduction », in *Institut des droits de l'homme et de la paix. Les droits de l'homme en Afrique*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- Van Lierde, J., (éd.), *La pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence Africaine.
- Vellut, J.L., 1987, « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche à l'indépendance (1876-1945) », in *Coquery-Vidrovitch, C.. et alii éd. Rébellions. Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, l'Harmattan., 1987, T1, p.24-73.
- Verhaegen, B., 1977, « Patrice Lumumba. Martyr d'une Afrique nouvelle », in *Julien-Charles, A. Les Africains T2*, Jeune Afrique, p. 185-219.
- Wagret, J.M., 1963, *Histoire et sociologie politique de la république du Congo-Brazzaville*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence.
- Witte, L. de, 2000, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala.